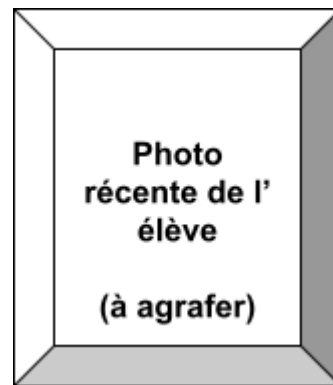


## FICHE D'URGENCE



REGIME : EXT - DP - INTERNE (entourer)

Nom : ..... Prénom : .....

Classe ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse du responsable légal .....

Numéro de sécurité sociale de l'élève : .....

Numéro de sécurité sociale du représentant légal : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

Nom et numéro de téléphone du responsable légal 1 : .....

Nom et numéro de téléphone du responsable légal 2 : .....

Autre personne à prévenir en cas d'urgence (nom + téléphone) : .....

Numéro de portable de l'élève : .....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement  
(allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre..) .....

Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant : .....

**POUR LES INTERNES OBLIGATOIREMENT:** COORDONNÉES D'UN CORRESPONDANT EN CAS D'ÉVACUATION POUR DES  
RAISONS DE SANTÉ OU POUR TOUTE SITUATION EXCEPTIONNELLE. CE RENSEIGNEMENT EST OBLIGATOIRE POUR INTÉGRER L'INTERNAT.

« Le responsable légal ou le responsable qu'il a désigné à l'obligation de venir chercher son enfant au lycée ou à l'hôpital où il a été évacué et ce, quelle que soit l'heure. Les coordonnées d'un correspondant sont exigées pour tous les internes dans les quinze jours qui suivent l'entrée de l'élève à l'internat. Le correspondant doit résider dans les environs du lycée. Il doit pouvoir se rendre auprès de l'élève dans l'heure qui suit l'appel du lycée ou le récupérer à l'hôpital où il a été évacué. »

NOM – PRENOM ..... TELEPHONE : .....

Nom et ADRESSE du CORRESPONDANT : .....

**CE DOCUMENT EST NON CONFIDENTIEL : A remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.**

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles à l'attention de l'infirmière de l'établissement, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée. Si l'état de santé de votre enfant nécessite un protocole d'urgence (Projet d'accueil Individualisé : PAI) vous devez adresser une demande écrite auprès de l'infirmière à la rentrée scolaire.